



13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION CODIR DU 14/10/2025

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : membres du Comité Directeur + mise en ligne sur le site

PRESENTS (13) : ANDRIEN Nadine, BILLOT Maryse, CROCHOT Françoise, DUQUESNOY Olivier, GENOUD Jean-Paul, LORNET Jean-Michel, MOULIN Annick, PESLAY Philippe, ROUSSELOT Philippe, ROUSSILLON Eric, THA Olivier, TISSERANT Claude, TOLO Marie,

ABSENTS REPRESENTES (6) : CHATEAU Nathalie, DARCQ Florian, MURATI Anne-Cécile, TONON Florence, TONON Jean-Georges, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS EXCUSES (2): MARION Claude, ROUSSEL-GALLE Amandine

ABSENTS(2) : BANDERIER Colette, SCHLICK Jean-Luc

Prochaine réunion : jeudi 20 novembre 19h45 (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<u>I – INTRODUCTION LIMINAIRE D'OLIVIER DUQUESNOY</u> 1) Olivier revient sur les événements récents qui ont marqué la vie du club, et ont été un succès grâce à l'engagement de nombreux bénévoles : Week-End Découverte les 13 et 14 septembre, 150 ans du club le 20 septembre, Week-end avec Semons l'Espoir les 27 et 28 septembre. 2) Magazine : nouvelle équipe, nouveau format, la version papier sera livrée le 16 octobre, et il sera mis en ligne le même jour à 20h. 3) Médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif : Olivier DUQUESNOY a proposé deux dossiers de candidature , tous les deux validés par les services de l'Etat ; la médaille sera décernée à Florence TONON et à Christian THIOLOT. <u>II – POINT FINANCIER</u> 1) Situation financière du club : Claude TISSERANT nous indique qu'elle est satisfaisante, avec un déficit prévisible de 1000 €. Les principaux postes de dépenses sont : - Formation : 7000 € (notamment alpinisme) - 150 ans : 3000 € - Frais de déplacement : 4500 € - Matériel et équipements : 3000 € - Flammes : 1000 € - Ecole d'Aventure : quasi à l'équilibre, + 150 € A l'occasion des 150 ans du club, le DAV nous a fait un don de 1000 € pour l'Ecole d'Aventure. Une demande de subvention a été faite au CD 25 au titre des 150 ans. Jean-Michel LORNET fait remarquer que la soirée des 150 ans était une belle réussite, et il suggère de réitérer de tels moments de convivialité. 2) Adhésions : le 14 octobre au soir, 388 adhérents sont à jour de cotisation. On enregistre une baisse de 8% par rapport à l'an dernier, qu'on retrouve dans les principaux clubs multi activités de la région BFC. A contrario, les petits clubs orientés escalade enregistrent une hausse : globalement les effectifs augmentent de 2% au niveau régional.	Olivier DUQUESNOY rappelle qu'une soirée des bénévoles a été précédemment évoquée, et pourrait être envisagée ultérieurement.

3) Prise en charge des frais des formations faites dans l'intérêt du club - EPI - Ouvreur SAE 4) Charges assurées par le CAF Besançon pour le compte du Comité Départemental 25 et du Comité Régional BFC - Frais de siège du Comité Départemental 25 : seront portés à 100 € - Frais de fonctionnement du Comité Régional : seront portés à 100 € 5) Carte avantage jeunes Le club a reçu une carte en cadeau. Le Bureau propose de l'attribuer par tirage au sort à un jeune de moins de 25 ans Certains participants proposent de l'offrir au plus méritant ; mais c'est difficile à évaluer. D'autres citent certains noms. Finalement, il est proposé de l'offrir au plus jeune de la liste.	Le CODIR valide à l'unanimité le remboursement total des frais de ces 2 formations Le CODIR valide à l'unanimité ces deux montants, à compter de l'exercice 2025-2026 Attribution au plus jeune validée à l'unanimité du CODIR
III – SECURISATION DE LA GESTION D'ELEMENTS DE LA VIE DU CLUB 1) Equipements empruntés Suite à des incidents récents, il est apparu nécessaire de procéder à la traçabilité des mouvements des matériels suivants : (inventaire à finaliser) - Vidéo projecteur (propriété du CR) - 2 ordinateurs portables - Sono - Ecran (plus son pied) - Kakémonos - Flammes (4) - Calicots et banderoles (2 légères et 1 lourde) - 1 vitabri - 1 diable - Jerricans - Percolateur à café - Cafetières Les emprunteurs devront en informer Nadine, qui enregistrera les sorties et les retours 2) Suivi des clés La clé de la boîte à clé côté Entretemps ne doit pas être empruntée 3) Fichiers « source » Actuellement, chacun gère ses dossiers sur son ordinateur personnel, et les transmet à son successeur sur un support type clé USB lors de sa cessation d'activité.	Une note sera faite en ce sens par le Président. Nadine refera le point sur les détenteurs des clés Gestion des documents sur le drive à finaliser

Il est nécessaire que les documents relatifs au club soient enregistrés par tous les acteurs sur un espace commun.

Claude MARION a proposé une ébauche d'arborescence sur le Google drive du club.

IV – SOIREE ACCUEIL NOUVEAUX ADHERENTS

Sont invités tous les nouveaux adhérents ayant souscrit une licence après la soirée accueil de 2024

Un bref retour en sera fait lors du prochain CODIR

V- PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 DECEMBRE 2025

La salle VIP Léo Lagrange est réservée

Jacques BRAVO, qui a déménagé dans ses chères Pyrénées, **démissionne du CODIR avec effet immédiat**, mais reste membre du CAF de Besançon.

Olivier DUQUESNOY lit la touchante lettre que Jacques a envoyée.

Une place au moins sera à pourvoir au sein du CODIR.

Un appel à candidatures sera fait aux infoclub, avec une date limite de dépôt fixée en CODIR.

Pour respecter la parité stipulée à l'article 5.1 des statuts, les candidatures féminines seront prioritaires.

Est-il possible de raccourcir la durée de l'AG ?

Certains proposent de mettre l'accent sur le caractère multi-activités du club, sans obligatoirement faire défiler les différentes disciplines bout à bout.

VI – QUESTIONS DIVERSES

1) Foulées colorées mercredi 1^{er} avril 2026

Anne AVANZI a rencontré l'association partenaire.

10 à 15 bénévoles jalonnes seront nécessaires de 19 à 21 h.

2) Proposition de stage étudiant

Un étudiant en 1^{ère} année de STAPS fera un stage gratuit de 30 à 50 heures.

Il sera encadré par Matthieu GRILLET pour aider au cycle initiation escalade. Possibilité également de l'associer à l'Ecole d'Aventure.

3) Suites de notre participation au projet de la ville sur le sport de demain (question posée par Françoise CROCHOT)

La date limite de dépôt des candidatures validée par le CODIR est le samedi 22 novembre 2025

Il est nécessaire d'encadrer le temps de parole des intervenants, (notamment des partenaires)

Pour faciliter le recrutement, la sortie sera mise en ligne par Olivier THA et les bénévoles s'inscriront dans le calendrier des sorties.

Françoise, qui a participé aux réunions préparatoires, demande si on continue la démarche qui entre dans une phase opérationnelle. 4 thématiques sont identifiées : - Création d'une centrale de réservation pour les déplacements des clubs - Identification de nouveaux bénévoles pour les mettre en relation avec les clubs - Etat des lieux des besoins en compétences pour affirmer le rôle social des clubs - Création d'un label éco-responsable pour les événements locaux Il conviendra d'associer Anne AVANZI à la démarche sur le rôle social des clubs en direction des publics éloignés. 4) Ski de randonnée : dispositif de soutien fédéral à la formation de jeunes pratiquants en vue de valider le niveau « perfectionné » Ce dispositif fait l'objet d'une note FFCAM du 9 octobre . Prochaine réunion CODIR : jeudi 20 novembre 19h45 22h30, la séance est levée	Le comité estime que Françoise peut poursuivre la démarche si elle en a le temps et l'envie, mais il ne faudrait pas que ce soit au détriment de l'offre faite à nos adhérents En cas de candidature du club, dossier à l'ordre du jour du comité du 20 novembre
--	--

La secrétaire de séance,

Nadine ANDRIEN



Le Président,

Olivier DUQUESNOY



[illegible]